



Dominique Orliac se félicite de l'annonce du Ministre de l'Agriculture : la revalorisation des retraites agricoles aura lieu sans augmentation des cotisations

Lors de la séance de questions au Gouvernement du 30 novembre, le Ministre de l'Agriculture a annoncé que le financement de la réforme de revalorisation des retraites agricoles à hauteur de 75% du SMIC aura lieu sans augmentation des cotisations du Régime de Complémentaire Obligatoire.

En effet, à la suite de recettes inférieures à celle prévues initialement, le dossier du financement des retraites agricoles avait été ouvert et la crainte d'une augmentation des cotisations des retraites agricoles avait été exprimée par les organisations professionnelles agricoles.

« Lors de la réunion portant sur ce sujet le 23 novembre dernier entre la cheffe de cabinet de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et les parlementaires actifs sur le dossier, j'avais émis des réserves sur cette option et avais rejoint la majorité des parlementaires souhaitant que d'autres pistes soient explorées. Je suis donc satisfaite de cette annonce qui évite d'ajouter des difficultés supplémentaires aux agriculteurs qui traversent déjà une crise. »